

Strasbourg, le 30 septembre 2024

À Strasbourg, renforcer la stratégie municipale des politiques auprès des personnes âgées

A la veille de la journée internationale des personnes âgées du 1^{er} octobre, les élus du conseil municipal de la Ville de Strasbourg ont adopté ce lundi 30 septembre une délibération visant à renforcer la politique Senior de la Ville.

À Strasbourg, **les plus de 60 ans représentent aujourd'hui près de 55 300 personnes, soit plus de 19 % de la population**, une part en constante croissance avec des enjeux différents entre les jeunes seniors et les doyens.

L'objectif pour la collectivité est d'assurer que chacun et chacune ait sa place dans la vie de la cité et ce, quel que soit son âge. La Ville approfondit depuis plusieurs années des dispositifs d'autonomie et de lutte contre l'isolement comme le dispositif de veille étendu au-delà des périodes caniculaires pour couvrir toute l'année, ou poursuit le développement des Cafés des aidants. **La municipalité souhaite aller plus loin et approfondir la question des seniors et l'hétérogénéité de leurs réalités de manière transversale dans toutes les thématiques**, de la mobilité aux loisirs en passant par l'habitat et la participation citoyenne.

Pour accompagner ce défi et garantir une ville inclusive, les élu·es de la Ville de Strasbourg viennent notamment d'approuver leur engagement vers la labellisation « Ami des aînés ». Cette démarche engagera les habitant·es et les acteurs du territoire dès l'automne, avec la réalisation en premier lieu d'un audit partagé.

La délibération votée ce lundi permet également de renouveler pour cette année l'appel à projets « Viens avec nous » qui soutient les associations de proximité dans leurs activités auprès des seniors isolés et fragiles. Une enveloppe de 50 600 € a été attribuée à huit associations pour repérer l'isolement social, tisser des liens de confiance ou encore rapprocher les personnes isolées vers des animations adaptées. Au total, la Ville de Strasbourg a versé cette année **529 000 € de subventions en faveur des personnes âgées**.

Les élu·es ont également approuvé la mise en place de deux solutions pour les proches aidants pour leur stationnement durant la période d'accompagnement de la personne aidée : l'accès à un titre résident pour la zone du domicile de l'aidé.e, ou un forfait Santé Pro Mobile afin de stationner dans n'importe quelle zone. La justification du statut d'aidant sera réalisée grâce à une attestation mise à disposition par la collectivité et avec pièces justificatives. Ces dispositions seront mises en place fin 2024.

Enfin, ce mois d'octobre sera résolument le Mois des seniors, avec différents événements organisés par la Ville et ses partenaires Petits Frères des Pauvres,

Contact Presse :

Laura Martin – laura.martin@strasbourg.eu – 03.68.98.68.67

strasbourg.eu/espace-presse



France Victimes 67 et PSInstitut, à destination des professionnels, des aidants et du grand public pour sensibiliser aux enjeux du bien vieillir.

Pour les acteurs et professionnels engagés auprès des seniors, ce seront trois temps d'échange :

- 1^{er} octobre : La fabrique du lien, au Centre culturel Marcel Marceau.
- 3 octobre : La maltraitance envers les seniors, au Centre administratif
- 17 octobre : La précarité financière, à la Maison des syndicats (salle B)

Pour les salarié·es de l'Eurométropole de Strasbourg, un Forum des aidants aura lieu le 8 octobre afin de conseiller les agent·es qui accompagnent un proche.

À destination du grand public, le bus « Spot santé » de la Ville de Strasbourg ira à la rencontre des habitant·es et échanger autour de la santé des seniors : le 1^{er} octobre au Centre culturel Marcel Marceau, le 2 octobre lors du marché de la place Broglie et le 3 octobre lors du marché de l'Esplanade. Pour les aidants, les rendez-vous récurrents du Café des aidants et Ateliers à la Maison Sport santé auront lieu les jeudis 3, 10 et 17 octobre.

Plus d'informations sur <https://stras.me/evenements-seniors>

